

PRODUCTION

Créer une production :

MENU PRODUCTION / PLANNING DE PRODUCTION / Cliquer sur le bouton **AJOUT**

Le N° d'OF (ordre de fabrication) est automatique mais vous pouvez le changer. Il peut être intéressant de regrouper plusieurs fabrications sur un même N° d'OF pour avoir une traçabilité globale des matières premières (traçabilité à la journée, un même type de produit etc...)

La quantité prévue est à saisir dans le cas où vous souhaitez éditer une fiche de lancement en fabrication, le client n'est qu'une indication facultative.

La quantité de produit OK est = à la quantité de produit à rentrer en stock.

La quantité d'échantillons et de défectueux est utilisée pour la sortie des matières premières.

Blocage d'un lot :

Dans le tableau des productions la colonne "DATE_BLOQUE" permet de saisir une date à partir de laquelle le lot sera bloqué, c'est à dire non sélectionnable en pièces ventes.

Solde d'une production :

La colonne "QTE_VENTE" s'incrémente à chaque sortie d'un lot dans une pièce vente. Quand la quantité vente = la quantité produite le lot est soldé.

Vous pouvez solder un lot manuellement en indiquant une date de fin dans la colonne "DATE_FIN".

Impressions de production :

MENU PRODUCTION / PLANNING DE PRODUCTION / Cliquer sur le bouton **IMPRIMANTE**

Vous pouvez imprimer :

- **la fiche de lancement** : document avec détail de la nomenclature (recette) celle-ci peut être faite unitaire, par jour, par semaine, de date à date.
- **la fiche cumulée** : sur une période de date permet de cumuler tous les besoins par article

- **les étiquettes articles** : Etiquette à coller sur le produit fini
- **les étiquettes de lots** : Etiquette à coller pour l'identification des produits finis Edition unitaire ou de date à date

Transfert d'étiquetage :

MENU PRODUCTION / PLANNING DE PRODUCTION Cliquer sur le bouton **TRANSFERT**

Cette option permet de gérer les **changements d'étiquetage** en transférant une partie de la quantité de production de l'article sélectionné vers un autre article.

IMPORTANT : la nomenclature matière des 2 articles doit être la même sauf l'étiquette.

La production de l'article sélectionné sera déduite de la qté saisie.

Une production de la quantité saisie sera créée pour le nouvel article.

Les stocks des deux articles et de la nouvelle étiquette seront mouvementés.

Vous ne pourrez transférer qu'une production terminée dont la qté vendue est inférieure à la quantité produite.